



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

**Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré**

Résultats des élections professionnelles 2022

Le **SIAES** conserve sa position de **deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus dans le second degré** avec **15,47 %** des suffrages (1214 voix) et **3 sièges** en CAPA.

L'écart entre la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, etc.) et le **SIAES** se réduit considérablement ; il était de 2418 voix en 2018 et n'est plus que de 1711 voix en 2022.

Les commissaires paritaires académiques du **SIAES** pour la mandature 2022-2026 :

VERNEUIL Jean-Baptiste - BARRAL Jean Luc - VOIRIN Virginie

LLERAS Thomas - CHAZAL Anne Marie - ROYNARD Denis

| | | | | |
|--------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------------------|
| FSU | 2925 voix | 37,28 % | 8 sièges | - 4,24 % par rapport à 2018 |
| SIAES | 1214 voix | 15,47 % | 3 sièges | - 0,58 % par rapport à 2018 |
| FO | 927 voix | 11,81 % | 2 sièges | - 0,20 % par rapport à 2018 |
| CGT | 883 voix | 11,25 % | 2 sièges | + 3,26 % par rapport à 2018 |
| SUD | 559 voix | 7,12 % | 1 siège | + 2,12 % par rapport à 2018 |
| UNSA | 540 voix | 6,88 % | 1 siège | - 1,48 % par rapport à 2018 |
| SGEN | 410 voix | 5,23 % | 1 siège | - 0,01 % par rapport à 2018 |
| SNALC | 388 voix | 4,95 % | 1 siège | + 1,12 % par rapport à 2018 |

La participation chute de **10 %** (58,67 % en 2018 ; 48,67 % en 2022). Alors que le nombre d'inscrits est quasiment identique, le nombre de suffrages exprimés diminue de 1651 (9497 en 2018 ; 7846 en 2022). La FSU perd 1018 voix par rapport à 2018 ; le **SIAES** perd 311 voix par rapport à 2018. Cela peut être interprété comme une conséquence directe de la scélérate Loi Dussopt dite de transformation de la Fonction publique qui a dessaisi les Commissions Administratives Paritaires de leurs prérogatives en matière de mobilité, d'avancement et de promotion. Cela a fortement démobilisé une partie des électeurs professeurs titulaires, dont certains ont oublié le travail colossal et de qualité accompli pendant deux décennies par les commissaires paritaires du **SIAES**. C'était le dessein poursuivi par le gouvernement et le ministère.

La FSU (SNES, SNEP, SNUEP etc.) poursuit sa chute vertigineuse et enregistre une nouvelle très forte baisse au profit de la CGT et de SUD.

Jusqu'alors, une CAPA était compétente pour un corps donné. Il y avait 7 CAPA différentes. La nouvelle CAPA issue des élections professionnelles 2022 est désormais commune à l'ensemble des corps de professeurs (agrégés, certifiés, chaires supérieures, EPS, PLP, PEGC), aux CPE et aux PSYEN. Tous ces corps votent désormais dans la même urne. Ce contexte est également particulièrement défavorable au **SIAES** qui est nettement plus représenté chez les professeurs que chez les CPE et les PsyEN. Pour autant, le **SIAES** consolide sa position de deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus dans le second degré (15,47 % des voix et 3 sièges).

La campagne électorale s'est déroulée dans un **contexte particulièrement hostile** (arrachage de l'affichage syndical du **SIAES** dans certains établissements par des syndicats concurrents se proclamant pourtant « démocrates », publications du **SIAES** subtilisées et détruites afin d'empêcher les professeurs d'en prendre connaissance, propos calomnieux tenus par des organisations concurrentes, tentatives d'intimidation). Le **SIAES** a été ostracisé par les autres syndicats particulièrement après l'assassinat de Samuel Paty pour avoir pris des positions courageuses, notamment pour la défense de l'autorité des professeurs et la défense de la laïcité, revendications abandonnées par les autres syndicats. Les autres organisations syndicales étaient animées par un objectif commun, tenter de faire chuter le syndicat indépendant. Elles ont totalement échoué ; **vous avez reconduit votre confiance au SIAES et à ses responsables dont la détermination est intacte, voire renforcée par ces épreuves.**

Le **SIAES** remercie les électeurs qui ont porté leurs suffrages sur ses listes, pour la défense d'une École qui instruit, pour des professeurs respectés, pour la défense de la laïcité, pour mettre un terme au déclin moral et social des professeurs.

Vous pouvez compter sur les élus du SIAES pour défendre vos valeurs et vos revendications.

Le *SIAES - SIES* remercie les adhérents qui ont contribué à la constitution des différentes listes en faisant acte de candidature et les militants qui ont réalisé un travail considérable depuis 6 mois en sacrifiant leurs loisirs et leur vie de famille.

Que soient remerciés les électeurs qui ont pris du temps pour voter et parfois affronter les obstacles techniques et informatiques (notice de vote non distribuée, lourdeur informatique lors de la procédure de réassort du code de vote etc.).

Le *SIAES - SIES* a parfois fait preuve d'insistance en réitérant les appels à voter. Ne nous en veuillez pas ; cela a été fait pour la bonne cause : la démocratie, la défense du syndicalisme indépendant, du pluralisme et de l'École Républicaine.

60 % des agents du ministère de l'Éducation nationale n'ont pas souhaité voter au CSAM.

50 % des professeurs du second degré n'ont pas souhaité voter.

Aux scrutins ministériels, les électeurs ont majoritairement voté pour les syndicats coresponsables de la déliquescence de l'Éducation nationale et du déclin moral et social des professeurs, qui se partagent les sièges au CSAM. Dont acte.

Paradoxe : une étude de l'ifop publiée le 9 décembre 2022 indique que 52 % des professeurs admettent s'être déjà autocensurés devant leurs élèves pour éviter d'aborder un sujet (contestations religieuses) et que 77 % estiment que l'institution n'a pas tiré les enseignements de l'assassinat de Samuel Paty.

Le *SIAES - SIES* restera fidèle à ses valeurs, à ses revendications, et restera indépendant.

Les élus et les responsables du *SIAES - SIES* poursuivent leur travail syndical d'information, de conseil, de défense individuelle et collective.

Les Bureaux syndicaux du *SIAES* Aix-Marseille et du *SIES* (syndicat national) se réuniront prochainement afin de poursuivre leur analyse des résultats académiques et nationaux (Éducation nationale et Enseignement supérieur) et en tirer tous les enseignements.

Une analyse détaillée des résultats aux différents scrutins sera prochainement publiée.

Le *SIAES - SIES* vous souhaite par avance un joyeux Noël et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Secrétaire général du *SIAES*, Président du *SIES*
pour le Bureau du *SIAES* et le Bureau du *SIES*